

# ORLY RUNGIS

---

# SEINE AMONT

Conseil consultatif  
des acteurs économiques,  
sociaux et culturels

## Conseil d'orientation du mercredi 16 décembre 2015

### Ordre du jour

- 1 – Point d'information sur l'actualité et les projets de l'OIN ORSA et retour sur le conseil d'administration de l'EPA (le 4 décembre dernier).
- 2 – Initiatives et chantiers propres du conseil consultatif.

\*\*\*

### 2 – Initiatives et chantiers propres du conseil consultatif

Entamée au printemps dans le cadre de la préparation des états généraux, une série d'entretiens avec des acteurs du territoire (listes p. 12 et 17) a été prolongée pendant tout le mois de novembre pour approfondir deux sujets :

- « **ORSA, un territoire à haut potentiel d'économie circulaire** » ;
- « **L'agriculture « en ville » sur ORSA, de la valorisation des initiatives locales à l'articulation au projet urbain.** »

Au fur et à mesure des échanges, il est apparu que ces deux thématiques, qui des points d'appui pour trois objectifs :

- donner corps à l'ambition d'une « ville productive et solidaire » : ces domaines comportent en effet un potentiel important d'activités nouvelles et productives, ainsi que dans le domaine du lien social ;
- enrichir l'approche du projet urbain et du « projet de ville », bien au-delà des enjeux de mise en conformité avec de nouveaux impératifs réglementaires ;
- continuer à positionner le territoire d'ORSA au plan métropolitain, en renforçant la visibilité de la dynamique de ses acteurs et sa vocation à porter des démarches pilotes et innovantes.

(  
Conseil  
de  
dévelop-  
pement  
du  
Val-de  
-Marne  
)

## **Orly Rungis - Seine Amont :** **un territoire à haut potentiel d'économie circulaire**

Le développement d'Orly Rungis – Seine Amont peut être abordé à la lumière de l'économie circulaire, envisagée comme un panel d'actions, faisant éventuellement l'objet d'une stratégie collective, et visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources :

- la diminution de l'impact des activités sur l'environnement et la création d'externalités positives, pouvant bénéficier au territoire ;
- la création de nouvelles activités « vertes »

En la matière, ORSA est concerné par deux enjeux principaux :

- la gestion des matériaux et des déchets liée aux chantiers du Grand Paris Express et aux opérations d'aménagement, notamment de l'EPA :

La labellisation EcoQuartier du projet de la ZAC du Plateau ; la signature d'une convention entre l'EPA, la CASA et le MEDDE « Territoire à énergie positive pour la croissance vert » (TEPCV) ; la réponse de l'EPA à l'appel à projet de l'Ademe « Economie circulaire et urbanisme » ; le réseau Val-de-Marne des éco-acteurs et son axe de travail « éco-construction » ; le cluster « Eau-Milieux-Sols », représentent autant de démarches qui traitent d'ores et déjà de cette thématique.

- l'optimisation de la fonction de hub et d'approvisionnement d'ORSA, organisée à partir du Min de Rungis et de l'aéroport d'Orly et qui se déploie sur tout le territoire d'ORSA :

Dans la continuité des 3es états généraux, qui avaient permis d'aborder les dynamiques urbaines et économiques du territoire à partir de l'atout-force agroalimentaire, la réflexion porte ici sur ce deuxième enjeu.

Les entretiens menés ont permis d'établir un premier état des lieux des initiatives et/ou des acteurs du territoire dans le domaine de l'économie circulaire (cf tableau en annexe 1, p. 6), en s'attachant à trois grandes catégories de « flux » :

- flux « énergie, ressources et déchets » : mutualisation de la production et de la distribution d'énergie (exemple des réseaux de chaleur) et recours aux énergies renouvelables (géothermie) ; valorisation des énergies fatales (utilisation, par exemple, de la chaleur générée par un incinérateur) ; réduction, tri, valorisation énergétique et réemploi des déchets ; récupération des eaux pluviales et traitement des eaux de ruissellement...
- flux « logistique et transports » : flottes électriques ; carburants propres (GNV) ; plans de déplacement inter-entreprises (PDIE)...
- flux « approvisionnement agro-alimentaire » : productions biologique et locale ; gestion des invendus et des bio-déchets (compostage)...

**A l'échelle du territoire d'ORSA et en lien avec les problématiques économiques et urbaines soulevées par l'EPA ORSA (faire des grands**

**« inducteurs » des moteurs du développement économique, « faire ville »...), l'ensemble de ces initiatives d'économie circulaire dessinent des éléments pour une stratégie commune et territoriale.**

### **L'économie circulaire pour la fonction de « hub et approvisionnement » d'ORSA : une finalité possible autant qu'un nouvel outil**

Le territoire d'ORSA, au travers de ses fonctionnalités, semble « prédisposé » pour une stratégie d'économie circulaire, qui l'inscrirait dans une mutation « verte ».

Mais une démarche collective en matière d'économie circulaire pourrait, dans le même temps, permettre un renouvellement de ses ressorts de développement économique et urbain.

### **Trois enjeux**

#### **1 – Les projets de développement et de modernisation des grandes « plateformes » : un levier pour des projets d'économie circulaire et dont l'effet pourrait être démultiplié avec l'adoption d'une stratégie commune**

Aéroport, marché de gros d'intérêt national (MIN), parcs tertiaires (Silic, Icade), zones industrielle (Senia) et logistique (Sogaris), centres commerciaux (Belle Epine et Thiais Village) ... : le pôle Orly Rungis, notamment, se caractérise par le voisinage de grandes plateformes d'activités et d'échanges. Sa vocation « métropolitaine » s'exprime, à la fois, à un niveau international, national et francilien. A l'échelle régionale, ses composantes sont à l'interconnexion entre Paris, petite et grande couronne.

Ce complexe installé dans les années 1970, fait l'objet de projets de la part de ses acteurs de modernisation qui incorporent d'ores et déjà des éléments d'une mutation vers l'économie circulaire.

Par exemple, le Marché de Rungis est devenu une référence européenne et internationale tout en continuant à approvisionner le territoire national et la région-capitale. Le programme « Rungis Green Business » et le projet de Cité de la gastronomie vont accroître son rôle d'acteur polarisant : le Min est le cœur battant de la filière agro-alimentaire francilienne, comme les états généraux l'ont montré, notamment pour ces nouvelles activités autour des invendus et déchets alimentaires (cf Phenix, Up Cycle, Andes... cités ci-après).

Autre exemple, les grands opérateurs, avec l'ADOR, imaginent, individuellement et conjointement, de nouvelles offres de mobilités, en logistiques de marchandises ou en transports de personnes, pour mieux s'insérer dans le contexte local et métropolitain.

Les grands acteurs sur ORSA représentent une masse critique de « flux » qui pourraient faire l'objet d'une stratégie collective d'économie circulaire. Cette dernière pourrait profiter de la modernisation en cours des plateformes, tout en offrant des potentialités d'innovation dans les partenariats et procédés industriels et tertiaires.

## **2 - « Faire ville » : une ambition partagée qui pourrait trouver des concrétisations à travers l'économie circulaire**

Il y a un consensus de l'ensemble des acteurs autour de la volonté de récuser la vocation d'un « territoire fonctionnel ». L'objectif est de pérenniser et de renouveler les fonctions des grandes plateformes ou acteurs industriels, au profit d'une plus grande mixité entre productif et tertiaire, résidentiel et récréatif.

Les enjeux urbains sont considérables, complexes, à long terme et très liés aux réflexions conduites par les grands opérateurs qui s'expriment d'ores et déjà en ces termes : c'est la « ville aéroportuaire », selon ADP, ou la « ville logistique », selon la Sogaris.

Mais le volontarisme de grands opérateurs, sur de grandes emprises, ne doit pas faire oublier les besoins et les innovations et des TPE-PME en centre-ville ou zones d'activités, jouxtant éventuellement des habitations.

La cohabitation avec le tissu résidentiel et l'adaptation à un marché de zone dense pourrait inciter les acteurs économiques à s'engager dans l'économie circulaire, au titre d'une responsabilité sociétale mais également d'une plus grande efficacité. L'économie circulaire est une réponse à la fois aux enjeux d'insertion urbaine et d'innovations économiques, et permet d'imaginer de nouveaux espaces de projets.

Les activités nouvelles issues de démarches d'économie circulaire pourraient venir conforter le développement de ces espaces « interstitiels » autour des grandes plateformes, où doit se diffuser la ville mixte.

## **3 - Une habitude du dialogue territorial : un préalable bienvenu pour une stratégie d'économie circulaire qui pourrait, en retour, accroître le rayonnement du territoire.**

Mise en place de systèmes de management environnemental (au travers notamment des certifications ISO 14001 ou 50001), de partenariats (ADOR, partenariat Semmaris-SIEVD-SICUCV), implication dans des démarches de réflexion prospective et de concertation (Livre Blanc du Grand Paris de l'économie circulaire)... : les opérateurs du territoire sont d'ores et déjà producteurs d'actions d'économie circulaire, y compris avec des démarches d'échange et de dialogue.

L'enjeu à ce stade est peut-être de densifier et de valoriser une mise en réseau des acteurs à toutes les échelles : gestionnaires de plateformes ; entreprises implantées ou non dans les plateformes ; opérateurs travaillant à l'échelle d'ORSA ou métropolitaine.

Moins comme des modèles à adopter clés en main que comme des expériences dont des enseignements pourraient être tirés le moment venu, plusieurs projets territoriaux d'économie circulaire sont désormais bien connus : démarches sur des zones d'activités économiques (Plaine Commune, Saint-Quentin-en-Yvelines) ; en lien avec un EPA (Plaine de France/Grand Roissy ; Plaine du Var) ; club d'acteurs (club d'écologie industrielle de l'Aube).

La démarche appliquée à la plateforme portuaire de Strasbourg est illustrative :



### Pistes de travail, pour poursuivre :

On pourrait imaginer, comme un clin d'œil au programme « Rungis Green Business », une démarche « Orly Rungis Green Business », ou « ORSA Green Business ».

Il s'agirait tout d'abord, d'installer avec les acteurs du territoire un groupe de travail et une « maîtrise d'ouvrage » pour une démarche commune, qui pourrait :

- approfondir avec les acteurs des éléments de diagnostic et de veille autour de projets inédits ;
- identifier les pistes de valorisation autour d'une filière d'envergure régionale relative à la deuxième vie des produits alimentaires (ce qui apparaît d'ores et déjà comme un élément innovant et singulier du territoire) ;
- préparer un temps de partage, de réflexion commune et de définition d'une stratégie opérationnelle, dans le cadre d'un séminaire avec les élus du territoire et l'EPA.

### En annexe page suivante :

- 1 – Panorama d'actions d'économie circulaire sur ORSA
- 2 – Rappel de cadres d'initiatives existants
- 3 – Plan des entretiens menés

## Annexe 1 :

### Actions et acteurs de l'économie circulaire sur ORSA : quels points d'appui potentiels pour une stratégie de territoire ?

*En italique, les initiatives en projet*

| <p><b>Acteurs</b></p> <p><b>Flux</b></p> <p>*<br/>Démarche environnementale</p> <p>**<br/>Réflexions prospectives</p>   | <p><b>Energie, ressources et déchets</b></p>  | <p><b>Logistique et mobilité</b></p>   | <p><b>Approvisionnement agroalimentaire</b></p>   |
|---|---|--|---|
| <p><b>Semmaris</b><br/>(société gestionnaire du marché de Rungis)</p> <p>*<br/>Programme « Rungis Green Business »</p> <p>Partenariat tripartite avec le SIEVD et le SICUVC</p> <p>Membre de l'ADOR</p> <p>**<br/>Entretiens de Rungis</p>  | <p>Interconnexion du réseau de chaleur du MIN avec celui du SICUCV (réseau intercommunal Choisy-Vitry)</p> <p>Installation d'une station de pompage d'eaux « grises » (non potables) extraites de nappes souterraines pour des opérations de nettoyage, puis réinjectées après avoir été traitées.</p> <p>100 % des déchets sont pris en charge (valorisation énergétique ou agronomique (biogaz) ; recyclage ; réutilisation ; déchets ultimes)</p>  | <p>Flotte électrique</p> <p>Auto-partage</p>   | <p>Carreau des producteurs franciliens et Pavillon Bio</p> <p>Le logiciel Sésame dédié aux saisies de surcroûts permet d'accroître les capacités de dons à des associations (l'Andes, cf. ci-après ou Solaal, liée aux exploitants agricoles).</p> <p>Les huiles alimentaires usagées font l'objet d'une collecte spécifique.</p> |
| <p><b>ADP Orly</b></p> <p>*<br/>Certification ISO 14001<sup>1</sup></p> <p>Dispositif du ciel unique européen ; niveau 3 de la <i>Airport Carbon Accreditation</i></p> <p>Comité directeur Développement durable et plan de progrès 2011-2015</p> <p>Clubs des partenaires Environnement</p> <p>Maison de l'environnement et du développement durable</p> <p>Membre de l'ADOR</p> <p><i>Certification ISO 50001**</i><br/><i>Certification HQE du bâtiment de jonction Orly Sud et Ouest</i></p> <p><i>Piste de l'économie circulaire évoquée dans le volet environnemental du contrat de régulation économique 2016-2020</i></p> <p>**<br/>Contribution au Livre Blanc de l'économie circulaire du Grand Paris</p> | <p>Dépôt de déchets à l'usine d'incinération du MIN et achat de chaleur.</p> <p>Centrale géothermique (2011)</p> <p>Toiture photovoltaïque sur le restaurant interentreprises</p> <p>Récupération des eaux pluviales pour alimenter des groupes de froid ; filtration par les plantes des eaux de ruissellement et réutilisation pour le dégivrage et le déverglaçage</p> <p>Outre les contrats avec Paprec et Veolia, le traitement de certains déchets peut faire l'objet de partenariats avec : la ressourcerie des Portes de l'Essonne (objets ; mobilier) ; boutiques Mulliez-Fleury (uniformes)</p> <p><i>Installation photovoltaïque près de la MEDD</i></p> | <p>Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE)</p> <p>Cartographie des circulations douces pour les intégrer dans les futurs aménagements</p> | <p>Restaurant inter-entreprise</p> <p>Collecte des huiles alimentaires (pour de l'agro-carburant) et des reliefs de repas (pour de la méthanisation)</p>  |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <p><b>Sogaris</b><br/>(plateforme de Rungis)</p> <p>*</p> <p>Certification ISO 14 001<sup>1</sup></p> <p>Membre de l'ADOR</p>   | <p>Expérimentation d'une toiture végétalisée permettant de traiter de gérer les eaux pluviales</p>  | <p>Station Autolib</p> <p>Service de livraison électrique Greenway</p> <p>Station de GNL<sup>4</sup> GNVert (groupe Engie)</p> <p>Station de CO2 liquide Thermoking (pour des camions réfrigérés)</p>   |   |
| <p><b>ADOR</b><br/>(Association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis réunissant ADP Orly, Semmaris, Silic-Socomie, Sogaris, Ségécé, Altaréa-Cogédim)</p>  |   | <p>Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) dans lequel s'inscrivent : un portail internet, une action autour de l'amélioration de la desserte de transports en commun, une centrale de co-voiturage, un service d'auto-partage (sur le parc Silic)</p> |   |
| <p><b>Air France Industries</b></p> <p>**</p> <p>Participation au comité stratégique de filière aéronautique</p>  | <p>Recyclage des déchets métalliques (notamment pour faire de nouvelles pièces), de sièges.</p> <p>Réemploi (ou <i>upcycling</i>) des gilets de sauvetage par Bilum (Choisy), une entreprise transformant du textile industriel pour des sacs et des accessoires de mode.</p> <p>Don de mobilier (Ecole de la 2<sup>e</sup> chance, recycleries).</p> | <p>Signature d'un PDIE avec 5 autres entreprises de la plateforme aéroportuaire.</p> <p>Tests de vélos électriques pour les salariés sur le site Air France Eole de Villeneuve-le-Roi.</p>  |   |
| <p><b>Parc Icade Paris Orly-Rungis</b></p> <p>**</p> <p>Certifications ISO 14001<sup>1</sup> HQE et BREEAM<sup>3</sup></p>  | <p>Tri sélectif</p> <p>Herbicides thermiques et compost pour les déchets verts</p>  | <p>Développement de l'auto-partage</p> <p>Station Autolib</p> <p>Abri de vélos sécurisé en partenariat avec la mairie de Rungis au niveau de la station du rer C Rungis La Fraternelle)</p>   |   |
| <p><b>STEF</b><br/>(filiale de Vitry dédiée à la logistique et au stockage du froid)</p> <p>**</p> <p>Certification ISO 50 001<sup>2</sup></p> <p>Direction du développement durable au niveau du groupe.</p> <p>Depuis 2009, « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 des transporteurs routiers de marchandises. »</p> <p>A Vitry, création de « référents énergie » au sein des équipes techniques</p> | <p>Finalisation du plan de reconversion des installations frigorifiques avec des fluides frigorigènes naturels</p> <p>Politique de réduction du gisement de déchets et amélioration de leur taux de recyclage et de valorisation énergétique.</p>   |   | <p>Les produits secs peuvent être donnés à la banque alimentaire ou aux Restos du cœur.</p> |
| <p><b>Instafret</b><br/>(strat up installée à Rungis &amp; Co)</p> <p>*</p> <p>Membre des éco-acteurs du Val-de-Marne</p>   |   | <p>Solutions de mutualisation de livraisons de marchandises (« bourse de fret ») en temps réel à partir d'un site-application</p>   |   |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <p><b>Renault</b><br/>(usine de Choisy)</p> <p>*</p> <p>Certification ISO 14 001<sup>1</sup></p> <p>Trophée Economie circulaire 2014,<br/>décerné par l'Institut de l'économie circulaire (catégorie « Entreprises »)</p> <p>Visite d'Ellen Macarthur (pour la Fondation éponyme)</p>                                  | <p>Usine de « rénovation » de pièces (par opposition à la « première monte »), à destination du service Renault « Echange standard » (pièces 40% moins chères ; plutôt destinées à des véhicules âgés ou d'occasion).</p> <p>Une partie des déchets métalliques de l'usine est envoyée aux fonderies Renault, dont sont issues des pièces neuves.</p> |  |   |
| <p><b>SIEVD</b><br/>(Syndicat mixte intercommunal pour l'exploitation, la gestion et la valorisation des déchets de la région de Rungis : gère l'usine d'incinération de déchets sur le MIN)</p> <p>*</p> <p>Partenariat tripartite<br/>avec la Semmaris et le SICUCV</p>  |   |  | <p>Dans le cadre de sa mission de prévention des déchets, actions de promotion du compostage (aire de compostage dans la cuisine centrale de la Ville de Chevilly-Larue ; distribution de matériel de compostage pour les particuliers)</p> |
| <p><b>SICUCV</b><br/>(Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry)</p> <p>*</p> <p>Partenariat tripartite avec la Semmaris et le SIEVD</p>  | <p>Exemple unique d'interconnexion entre des réseaux de chaleurs communaux.</p>   |  |   |
| <p><b>Eco 2PR</b><br/>(start up installée à Rungis &amp; Co)</p> <p>*</p> <p>Membre des éco-acteurs</p>  | <p>Solutions de prise en charge de déchets plastiques en vue de leur recyclage</p>  |  | <p>Collaboration avec la Coved sur le site du Min pour le recyclage du polystyrène de la Marée</p>  |
| <p><b>Dalkia</b><br/>(filiale du groupe Edf proposant des solutions en optimisation énergétique et en valorisation des énergies renouvelables)</p> <p>**</p> <p>Contribution au rapport<br/>« Grand Paris : transition énergétique métropolitaine »<br/>(Paris Métropole – Comité des partenaires – CCI IDF, 2013)</p> | <p>Gestion de la récupération de la chaleur du Min vers ADP Orly et le SICUCV</p> <p>Gestion des réseaux de chaleur communaux de Rungis ; Orly ; Villeneuve-Saint-Georges ; Alfortville</p> <p>Exploitation de puits de géothermie dans le Val-de-Marne</p>   |  |   |
| <p><b>Iffen</b><br/>(Centre de formation professionnel situé à Villeneuve-Saint-Georges)</p> <p>*</p> <p>Membre des éco-acteurs</p> <p>**</p> <p>Conférence « Fuides frigorigènes et environnement. Quelles perspectives. » (mars 2016)</p>  | <p>Formations diplômantes et réglementaires notamment en génie thermique et énergies renouvelables</p>  |  |   |



|   |  |                              |  |
|---|--|------------------------------|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Andes</b><br/>(Association nationale du développement des épiceries solidaires)</p>   |  |                              | <p>Sous la forme d'un d'atelier chantier d'insertion (ACI) sur le Min, le Potager de Marianne traite chaque jour 5 tonnes de surplus de fruits et légumes à destination de l'ensemble des structures chargées de l'aide alimentaire.</p> <p>Le Potager a également mis en place une unité de transformation pour produire des soupes et des jus pour le secteur marchand (partenariat avec les fermes de Gally)</p> <p><i>Reconnaissance auprès du CERVIA pour que l'offre de jus et de soupes artisanales soit reconnue « Talents Ile-de-France »</i></p> |
| <p style="text-align: center;"><b>Up cycle</b><br/>(start up hébergée Rungis &amp; Co, productrice de champignons pleurotes à partir de substrat issu de marc de café recyclé)</p>  |  | Livraisons à vélo sur le MIN | <p>Production de pleurotes dans des caves sur le MIN</p> <p>Approvisionnement de grossistes du MIN</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>Phenix</b><br/>(start up parisienne assurant de la gestion d'inventus alimentaires : Phenix assure la liaison entre des contributeurs (grandes surfaces, grossistes...) et des bénéficiaires (associations, déstockeurs...))</p> <p style="text-align: center;">**</p> <p style="text-align: center;">Participation à la rédaction du Livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris</p> |  |                              | Gestion des inventus d'opérateurs du MIN   |
| <p style="text-align: center;"><b>« Eco-défis des commerçant et artisans »</b><br/>(CCI et CMA Val-de-Marne)</p> <p style="text-align: center;">*</p> <p style="text-align: center;">Avec l'agence de développement et le CD94, les CCI et CMA sont à l'initiative du « réseau des éco-acteurs »</p>  |  |                              | <p>Actions de sensibilisation, d'accompagnement et de valorisation relatives à l'économie circulaire auprès des artisans et commerçants d'Ivry ou de Vitry, notamment dans le cadre des marchés forains.</p>   |
| <p style="text-align: center;"><b>DM Compost</b><br/>(bureau d'étude implanté à Alfortville)</p> <p style="text-align: center;">*</p> <p style="text-align: center;">Membre des « éco-acteurs » du Val-de-Marne, lauréat 2014 de l'appel à projets Eco-activités du CD94</p>  |  |                              | Solutions de mise en place de sites de compostage alimentaire urbains  |

<sup>1</sup>**Certification ISO 14 001** « permet d'aider un organisme à obtenir les résultats escomptés de son système de management environnemental, lesquels constituent une valeur ajoutée pour l'environnement, pour l'organisme lui-même et pour les parties intéressées »

<sup>2</sup>**Certification ISO 50 001** « spécifie les exigences pour concevoir, mettre en œuvre, entretenir et améliorer un système de management de l'énergie permettant aux organismes de parvenir, par une démarche méthodique, à l'amélioration continue de sa performance énergétique »

<sup>3</sup>**Certifications HQE, Breeam et Leed** : certifications d'immeubles de bureaux française, anglaise et américaine

<sup>4</sup>**GNL** : Gaz naturel liquéfié

## **Annexe 2 : Les cadres d'initiatives existants**

### National :

Depuis le Grenelle de l'environnement en 2007, l'économie circulaire se décline dans les politiques publiques au niveau européen et national, notamment dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD) et dans la loi du 17 août 2015 « Transition énergétique et croissance verte ». Ce dernier texte vise une hausse de 30%, de 2010 à 2030, du rapport entre le PIB français et la consommation intérieure de matières. La loi définit le champ de l'économie circulaire :

*« La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets. La promotion de l'écologie industrielle et territoriale et de la conception écologique des produits, l'utilisation de matériaux issus de ressources naturelles renouvelables gérées durablement et issus du recyclage, la commande publique durable, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits, la prévention des déchets, la prévention, la réduction ou le contrôle du rejet, du dégagement, de l'écoulement ou de l'émission des polluants et des substances toxiques, le traitement des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement, la coopération entre acteurs économiques à l'échelle territoriale pertinente dans le respect du principe de proximité et le développement des valeurs d'usage et de partage et de l'information sur leurs coûts écologique, économique et social contribuent à cette nouvelle prospérité. »*

L'État soutient « l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville » au travers d'actions de reconnaissance des meilleures pratiques : le label écoquartier ; des écocités ; des programmes d'investissement d'avenir (PIA), en particulier « ville de demain », « ville durable et solidaire » « projets territoriaux intégrés » ; des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ; des programmes de recherches du PUCA et plus récemment un appel à manifestations d'intérêt « Economie circulaire et urbanisme » ou l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable ».

L'économie circulaire est une des 4 thématiques transfilières du conseil national de l'industrie (CNI).

En juin 2015, ont eu lieu les « 2es états généraux de l'économie circulaire », à l'initiative de l'Institut de l'économie circulaire (IEC) : fondé en 2013, cet organisme rassemblant des parlementaires, des collectivités, mais également des acteurs économiques et sociaux, a une fonction de veille et vise l'adoption d'une loi-cadre sur le sujet. L'IEC coordonne actuellement un « programme national de synergies inter-entreprises », application de la méthode anglaise NISP (National Industrial Symbiosis Programme) au niveau de régions françaises (l'Ile-de-France n'est pas partie prenante).

Ce programme d'expérimentation de démarches « d'écologie industrielle et territoriale » est à mettre en regard avec le « Référentiel » de l'association Orée, un outil de reporting testé dans plusieurs territoires.

Des initiatives industrielles existent également et d'autres acteurs font avancer la thématique (Fondations Ellen MacArthur et Hulot...).

### Ile-de-France :

Le rôle premier des Régions dans la mise en place de stratégies en matière d'économie circulaire, affirmé lors de la Conférence environnementale de 2013, a été conforté par réforme territoriale.

En Ile-de-France des objectifs en la matière ont été progressivement avancés dans documents de planification régionale : plan régional pour la prévention et gestion des déchets (Predec, juin 2015) ; dans le Schéma régional Climat air et énergie (SRCAE 2012) ; dans la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI 2011) et le SDRIF (2013). C'est aussi, depuis 2015, un volet du CPER.

L'Ademe Ile-de-France a mis en place un Club Ademe et Partenaires des entreprises (CAPE) dont l'agenda est guidé notamment par les thèmes de l'économie circulaire (nov. 2015 : « écologie industrielle » ; déc : « L'économie de la fonctionnalité »).

L'association Orée a par ailleurs pris l'initiative en 2013 de la constitution d'un comité francilien « Outiller les collectivités en matière de mutation de l'économie de territoire » (DRIEE ; ARENE ; IAU ; TEDDIF ; EDT ; DIRECCTE ; Paris ; Paris Région Entreprises ; ORDIF). Une cartographie régionale d'initiatives en est ressortie mentionnant 7 projets dans le 94.

### Grand Paris et Val-de-Marne :

Lancés en mars 2015, des « états généraux du Grand Paris de l'économie circulaire » ont été conclus en septembre avec la publication d'un livre blanc dans lequel 65 propositions ont été identifiées. A l'initiative de la Ville de Paris, cette démarche a associé d'autres collectivités de la métropole (dont le CD94), le CESE, des acteurs économiques et sociaux.

Dans le cadre de son plan d'action départemental des éco-activités, le conseil départemental du Val-de-Marne a mis en place, avec la CCI, la CMA et l'Agence de développement, un « réseau des éco-acteurs ». 750 entreprises du secteur des « éco-activités » ou en « mutation verte » sont répertoriées (4% de l'emploi du Val-de-Marne) et 3 filières sont abordées en priorité : « eaux-milieux-sols » ; « éco-production » ; « éco-construction ».

**Annexe 3 :**  
**Entretiens conduits « Economie circulaire »**

Philippe, TOUZELET, directeur Développement, et Frédéric SCHEINER, chef d'unité d'exploitation, DALKIA

Philippe PILLEVESSE, chargé de mission, et Stéphane FEUILLET, chargé de mission Environnement, Délégation à l'environnement et au développement durable sud, direction de l'environnement et du développement durable, AEROPORTS DE PARIS ORLY

Laurence TABOURDEAU, AIR FRANCE

Francis LEFEVRE, secrétaire général, SEMMARIS

Geneviève DAUVERGNE, responsable Gestion technique et environnement, SOGARIS

Olivier QUÉTARD, chargé de mission, ADOR

Grégoire BLEU, président, UP CYCLE

Jean MOREAU, co-fondateur, PHENIX

Anne GIRAUD, responsable du pôle Insertion par l'activité économique, ANDES

Aurélien PREVOST, directeur général, SIEVD

Béchir MEZNI, Business Development Manager, IFFEN

Philippe MIRLAND, directeur, STEF LOGISTIQUE VITRY

Clément SPITERI, ECO 2PR

Sophie DE TORCY, responsable communication, et Gérald MUNOS, responsable Service technique et environnement, USINE RENAULT de Choisy-le-Roi

Nathalie BOYER, déléguée générale, et Pauline LAVOISY, chargée de mission Economie circulaire / Territoire, ASSOCIATION OREE

Laurent GEORGEAULT, chargé de mission, INSTITUT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Thierry VINCENT, chef de projet Transition écologique, responsable développement, ARENE

Grégory FAUVEAU, responsable du pôle Economie circulaire et déchets, ADEME

Adrien DURIEUX, responsable Contrats et appels à projets, EPA ORSA

Carine GAUTHIER, chargée de projets éco-activités et matériaux, Direction du développement économique et de l'emploi, pôle Aménagement et développement économique, CD Val-de-Marne

Sophie DULAC, chef de service Développement économique et emploi, ORLY

Timothée VIAL, chargé de développement économique, coordinateur Développement durable, et Benjamin CAPOULUN, CMA Val-de-Marne

## L'agriculture « en ville » sur Orly Rungis - Seine Amont, de la valorisation des initiatives locales à l'articulation au projet urbain

Les potentialités de développement de l'agriculture « en ville », sous des formes inédites, mais surtout l'intérêt social et environnemental de tels projets, sont fortement apparues lors des 3es états généraux d'Orly Rungis - Seine Amont.

L'agriculture urbaine, entendue comme « l'agriculture localisée en ville où à sa périphérie et dont les produits et services sont à direction de la ville » (Aubry, 2011) est une notion polysémique qui recouvre des pratiques multiples selon leur objet social (marchand, non-marchand, pédagogique, solidaire, familial, etc.), leur localisation (espaces publics ou privés, champs, toits, friches, etc.), les acteurs impliqués (habitants, associations, collectivités, agriculteurs, etc.) et les conditions techniques de son développement (hors-sol, pleine terre, hydroponie, aquaponie, etc.).

Diverses, ces pratiques ont cependant en commun de renouveler le rapport de la nature et de l'urbain et de répondre à la demande de sens des citoyens vis-à-vis de leur alimentation. De par la richesse des externalités qu'elle produit, l'agriculture urbaine synthétise les enjeux du développement durable. Elle est un appui utile pour les politiques publiques d'aménagement de la ville durable et un facteur d'innovation sociale et urbaine.

### **- Une forte demande citoyenne**

Les acteurs de l'agriculture urbaine, locaux comme régionaux, s'accordent pour constater un fort engouement vis-à-vis de l'agriculture urbaine. En témoignent les longues listes d'attente pour bénéficier d'une parcelle familiale (plusieurs années sont nécessaires) ou les nombreux réseaux d'échange de jardins et de services.

Dans un contexte de forte densité urbaine, les parcelles cultivées constituent en effet des espaces hybrides appréciés, à la frontière entre le public et le privé, et sont perçues comme un prolongement salutaire de l'espace domestique. Avec les jardins partagés ou familiaux, les ménages accèdent à un espace qu'ils peuvent jardiner, décorer, investir, dans une dimension collective qui favorise le partage et les solidarités.







Ce sont les ménages eux-mêmes qui sont le plus souvent à l'initiative de ces démarches. Que ce soient des collectifs qui investissent spontanément des lieux délaissés (jardin Ecobox, Paris XVIII), des habitants qui identifient des espaces et revendiquent leur aménagement en dialogue avec les propriétaires (jardin de la résidence Marguerite, Choisy-le-Roi) ou bien des citoyens qui s'appuient sur les services municipaux pour trouver une parcelle, le développement de l'agriculture urbaine est essentiellement une démarche "bottom-up".

Si elle ne s'exprime pas spontanément, cette demande peut nécessiter d'être activée, stimulée en s'appuyant sur les tissus associatifs locaux, via l'organisation de réunions d'information, de démonstrations, voire de concours habitants (cf. appel à projet habitants initié par le collectif Saprophytes sur des terrains de la ZAC de l'Union à Lille Métropole).

## - Une multitude d'initiatives, souvent isolées et méconnues

Le Val-de-Marne regorge d'initiatives d'agriculture urbaine sous une grande diversité de formes (familiale, partagée, pédagogique) mais aussi de lieux. En ville dense, les projets d'agriculture se caractérisent en effet par une forte capacité à réinvestir les recoins de la ville, les espaces délaissés, afunctionnels ou dysfonctionnels. Ils sont des vecteurs d'adaptabilité urbaine.

*Typologie des lieux d'implantation de projets d'agriculture urbaine :*

|                       | <br><i>Espace public</i> | <br><i>Pied d'immeuble</i> | <br><i>Toit</i> | <br><i>Jardin de particulier</i> | <br><i>Dent creuse</i> | <br><i>Friche</i>  |
|-----------------------|---|---|--|--|---|---|
| Exemple d'initiative  | <b>Parc des Lilas</b> (Ivry-sur-Seine)  | <b>Résidence Marguerite</b> (Choisy-le-Roi)   | <b>Toit du futur Hôtel logistique</b> (Paris 18e)  | <b>Jardicité</b> (Villejuif)   | <b>Jardin rue Cauchy</b> (Arcueil)  | <b>Jardins de la ZAC de l'Union</b> (Lille Métropole)   |
| Description du projet | Implantation de jardins partagés au cœur d'un parc départemental  | Création d'un jardin partagé en pied de résidence sociale   | Installation d'un vaste espace de maraichage professionnel sur toit de l'hôtel logistique        | Maraichage dans jardins privés et mise en place de circuits courts alimentaires                                    | Installation d'un jardin partagé, d'activités associatives et culturelles                                 | Création d'une dizaine de jardins partagés au cœur d'une ZAC à la suite d'un appel à projet habitants |
| Acteurs initiateurs   | CD 94   | Groupe d'habitants  | Espaces Ferroviaires (aménagement)   | Association  | Groupe d'habitants et ville d'Arcueil   | SEM Ville renouvelée  |
| Acteurs facilitateurs | Ville de Vitry, associations (Planète Lilas, etc.)  | Valophis, Ville de Choisy, Région IDF   | Sogaris, Ville de Paris  | Ville, CD 94 au démarrage du projet  | Graine de Jardins   | Les Saprophytes, Villes, Métropole  |

Malgré la richesse et la diversité des initiatives qui s'y développent, Orly Rungis - Seine Amont n'est pas spontanément identifié comme un territoire moteur en matière d'agriculture urbaine. Deux raisons peuvent permettre de l'expliquer :

### - l'insuffisance des outils de recensement

Un grand nombre d'institutions (Natureparif, Graine de Jardins, Si t'es Jardins, Conseil départemental du Val-de-Marne, etc.) ont entrepris de recenser les initiatives d'agriculture urbaine. Ces recensements sont pourtant largement incomplets car ils se heurtent à la grande diversité de forme des projets. Le recensement exhaustif de l'existant est un premier pas pour améliorer la visibilité du territoire.

### - le potentiel de mise en réseau territorial des projets et des acteurs

Il existe en Ile-de-France un grand nombre de réseaux basés sur la forme juridique et sociale des projets (FNJFC pour les jardins familiaux, Si t'es Jardin pour les régies de quartier, Graine de jardins pour les jardins partagés, Réseau de Cocagne pour les jardins d'insertion, etc.). Cette segmentation engendre le risque que les catégories et réseaux s'ignorent malgré leur proximité physique.

Ainsi, il peut être pertinent de développer des réseaux au niveau local pour favoriser les échanges (de savoirs, de plants, de main d'œuvre) et contribuer au développement d'une culture commune. Si quelques villes d'ORSA commencent à réfléchir à de telles démarches (Ivry, Choisy), les initiatives d'agriculture en ville sont aujourd'hui souvent isolées. A titre d'exemple, la ville de Paris s'est engagée de longue date dans cette démarche à travers sa politique "Main verte", de labellisation des projets et de fédération des acteurs.

### - Une multiplicité des potentialités d'intégration au projet urbain

Perçue sous l'angle du maître d'ouvrage ou de l'aménageur, l'agriculture urbaine constitue un potentiel important d'innovation urbaine. Car en plus de constituer une réponse technique efficace aux enjeux environnementaux (gestion des eaux de pluie, des îlots de chaleur urbains, préservation de la biodiversité, etc.), l'agriculture urbaine permet le développement de solidarités, de communautés de voisinage, et favorise le bien-vivre en ville. Du fait de sa forte adaptabilité au tissu urbain, son développement ne s'oppose pas à l'ambition de densité urbaine.

L'intégration d'une démarche d'agriculture urbaine au projet urbain peut se faire aux différentes temporalités et échelles de celui-ci. A titre d'exemple, sur le secteur de Château Rouge (Paris 18e), l'aménageur SEMAVIP s'est engagé dès le départ dans une politique de mise à disposition temporaire des friches à bâtir, du fait de la lenteur et de la complexité du remembrement foncier et de l'importance des frais de gestion et de sécurisation des terrains en attente. En lien avec la ville de Paris, le réseau Graine de Jardins et des collectifs d'habitants, il a ainsi pu réduire ses coûts tout en répondant à une demande citoyenne et en contribuant à l'émergence d'une vie de quartier.

#### L'intégration d'une démarche d'agriculture au projet urbain : exemple du quartier Château Rouge (Paris 18e)

*Acteurs rencontrés : SEMAVIP, Graine de Jardins (conseil), Ville de Paris, Jardin de la Goutte verte*

|                        | <b><u>Aménageur<br/>Maître d'ouvrage</u></b>                                      | <b><u>Collectivité publique</u></b>   | <b><u>Groupe d'habitants<br/>Association</u></b>                        |
|------------------------|---|---|---|
| Rôle                   | <b>Mise à disposition temporaire de foncier</b><br>(signature d'un bail précaire) | <b>Assistance technique et juridique</b><br>(rédaction d'une charte)                                  | <b>Aménagement du terrain et exploitation</b>                           |
| Intérêt de la démarche | Economies de frais de gestion (surveillance, nettoyage)                           | Lien social et préfiguration d'une vie de quartier  | Utilisation gratuite d'un espace de production agricole et de rencontre |
| Risques                | Difficultés à récupérer la parcelle pour construire                               | Responsabilité politique en cas de conflit (notamment à l'occasion de la récupération de la parcelle) | Eviction<br>Déménagement  |

L'agriculture urbaine peut être perçue par l'aménageur comme un outil transversal, utile aux différentes échelles du projet urbain, de la planification territoriale à la requalification du tissu existant.

**Pistes de travail, pour poursuivre :**

L'exploration des multiples potentialités de l'agriculture urbaine révèle un potentiel important de démarches pouvant intégrer les projets urbains d'Orly Rungis - Seine Amont, à ses différentes échelles et temporalités.

Afin de poursuivre et de structurer cette démarche il est proposé :

- de constituer un réseau des acteurs engagés dans ces projets à l'échelle du territoire d'ORSA ;
- de préparer avec eux un temps de réflexion avec les structures de gouvernance du territoire (notamment le futur T12) et l'ingénierie de projet de l'EPA ORSA, pour étudier les modalités d'articulation d'une démarche d'agriculture urbaine avec le projet de territoire

**En annexe page suivante :**



## **Plan des entretiens menés**

### **Annexe :**

#### **Entretiens conduits « Agriculture en ville »**

Marc GRAINDORGE, chef de service innovation et qualité, CENTRE REGIONAL DE VALORISATION ET D'INNOVATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE (CERVIA)

Antoine LAGNEAU, chargé de mission agriculture urbaine, NATUREPARIF

Nicolas BEL, co-fondateur, TOPAGER

Gilles MELIN, président, FEDERATION NATIONALE DES JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS

Flore-Anaïs BRUNET, chargée de mission, RESEAU SI T'ES JARDIN

Laurence BAUDELET, coordinatrice, RESEAU GRAINE DE JARDINS

Pascaline BOYRON, paysagiste, AGENCE D'ARCHITECTURE LES SAPROPHYTES

Camille TESTUD, chargée d'opération Château Rouge, SEMAVIP

Christophe RIPERT, directeur immobilier, SOGARIS

Matthieu CORRE, chargé de mission développement social urbain, VALOPHIS HABITAT

Grégoire BLEU, cofondateur et président, UP CYCLE (RUNGIS)

Bruno LECOQ, président, et Thierry HANNON, administrateur, VAL BIO IDF

Olivier AZEMA, directeur, FERME ASSOCIATIVE DU SAUT DU LOUP (CHEVILLY-LARUE)

Philippe MAINGAULT, coordinateur, PLANETE LILAS (IVRY)

Stéphane KULESZA, président, JARDICITE (VILLEJUIF)

Yasmine SAAD, présidente, JARDIN DE LA GOUTTE VERTE (PARIS XVIIIe)

Pascal JULES, technicien à la Direction des espaces publics, VILLE D'IVRY-SUR-SEINE

Sandrine CAVALERO, assistante, direction des espaces verts, VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Marion DALLO, chargée de mission développement durable, VILLE DE CHOISY-LE-ROI

service technique espaces verts, VILLE DE THIAIS

Pascal GOMOT, responsable du service cadre de vie, VILLE D'ARCUEIL

Claire ALEXANDRE, adjointe à la cheffe de service d'écologie urbaine, charte Main Verte, VILLE DE PARIS

Séverine COUPAYE, chargée de mission agriculture urbaine, Direction du développement économique, CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

Corinne RUFET, vice-présidente chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, REGION ILE-DE-FRANCE